

**Communiqué de presse  
24 février 2022**

## **40 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont intégré le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) en 2021.**

### **2 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, PROMODAL et SARL Colis Route Express récompensées pour leurs actions en faveur de l'environnement.**

Lors du Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsables organisé dans le cadre du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et logistique (EVE), 2 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, PROMODAL et SARL Colis Route Express ont été récompensées pour leurs actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques.

A l'image de ces 2 lauréats, 40 entreprises ont intégré le programme EVE avec ses dispositifs Objectif CO<sub>2</sub>, EVcom et FRET21, en 2021 ce qui porte à 101 le nombre d'entreprises de la région PACA qui agissent aujourd'hui pour réduire l'impact environnemental de leurs activités de transport et logistique.

Ces entreprises ont signé une charte d'engagement ou obtenu un label du programme EVE, porté par l'ADEME, Eco CO<sub>2</sub> et les Organisations Professionnelles de la chaîne logistique et du transport de voyageurs (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) avec le soutien du ministère de la Transition écologique. Ce programme vise à fédérer l'ensemble des parties prenantes du secteur du transport routier - chargeurs, commissionnaires de transports, grossistes, transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs – et de la logistique autour d'un même objectif : la transition écologique du secteur.

### **Provence-Alpes-Côte d'Azur, une région engagée dans la transition écologique avec le programme EVE**

En 2021, 32 entreprises de transport se sont engagées dans la Charte Objectif CO<sub>2</sub> et 6 entreprises ont obtenu le label Objectif CO<sub>2</sub> soit 21 entreprises de transport de marchandises et 17 entreprises de transport de voyageurs.

Le dispositif Objectif CO<sub>2</sub> est destiné aux grossistes et aux entreprises du transport de marchandises et de voyageurs. Les entreprises adhérentes à la charte s'engagent à réduire a minima de 5% leurs émissions de CO<sub>2</sub> sur 3 ans. Pour aller plus loin et à la suite d'un audit rigoureux et indépendant, un label est attribué pour 3 ans par les représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles aux entreprises les plus vertueuses en termes d'émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Également, dans le cadre du programme EVE, 2 commissionnaires de transport de cette région se sont engagés dans le dispositif EVcom dédié à cette profession et permettant à ces acteurs de mieux intégrer l'impact environnemental dans leur stratégie.

Les actions les plus fréquemment mises en œuvre par ces entreprises portent sur le renouvellement du parc de véhicules, la formation à l'éco-conduite, la diversification des motorisations ou l'achat de transport responsable.

## 2 entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur récompensées pour leurs actions en faveur de l'environnement

### - **SARL Colis Route Express** : lauréat pour la meilleure progression (% de gain d'émissions de GES) catégorie transport de marchandises

Colis Route Express, entreprise familiale spécialisée dans la distribution en porteurs frigorifiques dans le sud-est de la France depuis plus de 30 ans, a renouvelé son engagement dans la charte Objectif CO2 en 2021. Une démarche entamée en 2014 qui lui a permis de réduire ses émissions de GES de plus de 15%. Pour atteindre ces résultats, l'entreprise a modernisé son parc de véhicules et investi, depuis 2020, dans des motorisations gaz (GNC). L'entreprise s'est fixé une réduction de 10% de ses émissions de GES d'ici fin 2023.

### - **PROMODAL** : lauréat pour la meilleure performance environnementale TRM - 50 salariés catégorie transporteur de marchandises

Promodal est un transporteur multimodal spécialisé dans le Rail-Route au niveau national et européen. Engagée en 2021 dans la Charte Objectif CO2, avec un objectif de 8 % de réduction de CO2 en 3 ans, l'entreprise agit sur 3 leviers : l'utilisation de tracteurs GNV, le développement du transport multimodal et la promotion de sa démarche environnementale au travers de son activité transport. Pour atteindre ce niveau de progression, Promodal a augmenté son activité dans le combiné rail/route de près de 40 % entre 2018 et 2021. Elle a également investi dans de nouveaux tracteurs au GNV. Promodal vise pour 2026 l'objectif zéro émission carbone.

<https://www.eve-transport-logistique.fr/promodal-reconnu-comme-un-acteur-du-transport-respectueux-de-lenvironnement-grace-au-combiné-rail-route/>

**A propos du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique)** Le programme EVE vise à accompagner l'ensemble des entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Il s'appuie sur des dispositifs spécifiques destinés aux chargeurs, aux commissionnaires de transport, aux grossistes et aux transporteurs de marchandises et de voyageurs. Une plateforme commune d'échange de données permet à chacun de connaître son impact sur [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr). Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. [www.eve-transport-logistique.fr/](http://www.eve-transport-logistique.fr/) @EVE\_Transport.

**L'ADEME en bref** : À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur @ademe.

### Contacts presse Eco CO2 : Agence VLC

Valérie Leseigneur – [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35

Camille Neblai - [camille@agencevlc.com](mailto:camille@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 30 60 29 61

